



Assemblée générale annuelle de l'Association CONAM inc.

Le jeudi 26 octobre 2023 par Visioconférence

PROCÈS VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'Association

Le président, Simon Labbé, souhaite la bienvenue et déclare l'assemblée ouverte à 19h32.

2. Nomination d'un ou une secrétaire

Danièle Lippé propose Julie Morier pour être secrétaire pour cette assemblée, appuyé par Jacques R. Lacombe.

3. Lecture de l'avis de convocation

Le président, Simon Labbé, fait la lecture de l'avis de convocation.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Julie Morier et appuyé par Nathalie Gagnon d'adopter l'ordre du jour qui apparaît avec l'avis de convocation.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2022

Il est proposé par Paul J. Bourbeau et appuyé par Jacques R. Lacombe d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 octobre 2022. Adopté à l'unanimité.

6. Rapport du président et des faits et des gestes des administrateurs

Le président Simon Labbé fait un résumé des faits accomplis par le CA.

7. Lecture et adoption des rapports financiers pour l'année 2021-2022 et 2022-2023

Nathalie Gagnon nous fait la présentation de l'état des résultats au 30 juin 2022, avec un excédent de 4 968.39 \$, pour un solde à la fin de l'exercice de 23 440.44 \$. L'état des résultats au 30 juin 2023, se termine avec un excédent de 1 600.73 \$, pour un solde à la fin de l'exercice de 25 041.17

\$. Jacques R. Lacombe propose l'adoption des rapports financiers, appuyée Laure Charrière, adoptée à l'unanimité.

8. Nomination du vérificateur-comptable pour l'année financière 2023-2024

Il est proposé par Paul J. Bourbeau et appuyé par Jacques R. Lacombe de nommer l'expert-comptable pour l'année financière 2022-2023 par le conseil d'administration en cours d'année.

9. Modifications aux règlements généraux (biffer le troisième paragraphe de l'article 6.3 qui concerne la durée d'office des administrateurs)

Cette modification a été approuvée à la réunion du conseil d'administration du mois de novembre 2021, mais n'a pas été présentée à l'AGA de l'année dernière en 2022. Donc, on biffe le troisième paragraphe de l'article 6.3., proposé par Lise Mongrain et appuyé par Jacques R. Lacombe. La modification est adoptée.

10. Élection des administrateurs

Il est proposé par Jacques R. Lacombe et appuyé par Danièle Lippé, de nommer Chantale Massicotte, comme présidente d'élection. Julie Morier se propose à titre de secrétaire d'élection.

Il y a cinq postes en élection, soit ceux de: Nathalie Gagnon, Lise Mongrain, Laure Charrière, Paul P. Bourbeau, Patrick Lavigne. Isabelle Côté nous informe qu'elle ne se représente pas.

La présidente d'élection doit expliquer qu'une mise en nomination n'a pas besoin d'être appuyée.

Les mises en nomination sont ouvertes par Chantale Massicotte:

Proposeur	En nomination	Accepte/refuse
Jacques R. Lacombe	Nathalie Gagnon	Accepte
Danièle Lippé	Lise Mongrain	Accepte
Laure Charrière	Laure Charrière	Accepte
Paul P. Bourbeau	Paul P. Bourbeau	Accepte
Patrick Lavigne	Patrick Lavigne	Accepte
Julie Morier	Geneviève Lefebvre	Accepte

En commençant par le dernier, la présidente d'élection demande aux personnes mises en nomination si elles acceptent.

Comme il y a 6 membres en nomination et 5 postes à combler, il y a élection par courriel confidentiel envoyé par Simon Labbé. Les résultats sont envoyés à Chantale Massicotte, présidente d'élection.

Chantale Massicotte nomme les 5 élus: Nathalie Gagnon, Lise Mongrain, Paul P. Bourbeau, Patrick Lavigne et Geneviève Lefebvre et ferme les élections pour l'année 2023. Laure Charrière demeurera bénévole au sein de la CONAM.

La présidente d'élection nous informe que le conseil d'administration a le pouvoir de remplir les postes vacants.

Simon Labbé félicite tous les membres du conseil d'administration, notamment Geneviève Lefebvre pour sa nomination.

Chantale Massicotte ajoute une motion de félicitations pour l'ensemble du travail extraordinaire effectué et la remontée de la CONAM depuis la pandémie.

Le président demande aux membres du conseil d'administration de demeurer présents suite à la clôture de l'assemblée.

11. Clôture de l'assemblée

Simon Labbé clôt l'assemblée à 20h39

Chantal Massicotte, présidente d'élection	Julie Morier, secrétaire d'assemblée
---	--------------------------------------

Membres présents à l'assemblée générale annuelle 2023

Chantal Massicotte	Nathalie Gagnon
Simon Labbé	Pierre Hamelin
Danièle Lippé	Patrick Lavigne
Jacques R. Lacombe	Julie Morier
Paul J .Bourbeau	Laure Charrière
Lise Mongrain	Joani Hotte-Jean
Chantal Massicotte	Geneviève Lefebvre